



**CEREMH**

Centre de Ressources & d'Innovation  
Mobilité Handicap



Le CEREMH, Centre de Ressources et d'Innovation  
CENTRE d'EXPERTISE NATIONAL pour la thématique Aide à la Mobilité, soutenu par la CNSA  
organise avec LA VILLE DE CAGNES SUR MER le

# 2<sup>ème</sup> COLLOQUE NATIONAL MOBILITE et HANDICAP

JEUDI 5 SEPTEMBRE 2013  
CASINO TERRAZUR à CAGNES SUR MER

421 avenue de la SANTOLINE – ZAC SUDALPARC  
06800 CAGNES SUR MER

## Thèmes :

de 9h30 à 12h30 : **CONDUITE et HANDICAP**

de 14h à 17h30: **ACCESSIBILITE, TRANSPORT et DEPLACEMENTS**

sous le Haut Patronage de Louis NEGRE, SENATEUR-MAIRE DE CAGNES SUR MER  
1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT du GART Groupement des Autorités Responsables de Transport

Informations et Inscriptions : CEREMH – [contact@ceremh.org](mailto:contact@ceremh.org) – 01 39 25 49 87 – [www.ceremh.org](http://www.ceremh.org)

## COMITE D'ORGANISATION LOCAL



## Avec les Partenaires du CEREMH



Sous le haut patronage de Monsieur Louis NEGRE, Sénateur-Maire de Cagnes sur mer, premier vice-président du GART (groupement des autorités responsables de transport)

Programme :

## Matin

9h15 **Accueil et Ouverture du COLLOQUE : ERIC MONACELLI, UVSQ**, Président du CEREMH

### DE 9H30 A 12H30 : CONDUITE ET HANDICAP : animé par D. TACCINI

- 9h30-9h45 Les pratiques en Europe et en France, quelques données introductives - Etat de la réglementation en France : Peter WAGSTAFF, CEREMH, Centre d'Expertise National pour la CNSA sur la thématique de la mobilité.
- 9h45-10h Les nouveautés concernant les visites médicales d'aptitude, initiales et régulières, le permis et ses mentions restrictives. Dr GANASSY, MEDECIN agréé ou Dr MARIA, président de la commission départementale du permis de conduire.
- 10h-10h30 : Outils et méthodes d'évaluation : nouveautés présentées par les équipes spécialisées locales et nationales, aménagement et solutions – Francis LEMOINE, Frédéric RIGLER et Nathalie HUILLET UGECAM PACA & CORSE – COMETE FAIR.
- 10h30-10h50 Pause
- 10h50-11h10 : L'intervention de la Maison Départementale des Personnes Handicapées : aides au financement de l'aménagement de véhicule – MDPH 06.
- 11h10-11h20 : Elaboration d'outils et méthodes pédagogiques adaptés aux personnes avec difficultés cognitives pour préparer le permis AM (ancien BSR) en vue de la conduite d'une voiturette ou d'un cyclomoteur – Elisabeth JOSEPH et Antoine VERNIER, CEREMH.
- 11h20-12h30 : Questions-réponses et débat. : animé par C. DUMAS, CEREMH  
D. TACCINI APF, F. LEMOINE UGECAM PACA, F. JANOWSKY MACIF, M. BUSNEL Président de COMÈTE FAIR

## Après-midi

### DE 14H A 17H30 : ACCESSIBILITE, TRANSPORT ET DEPLACEMENTS POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE : animé par F. LEMOINE

- 14h – 14h10 **Accueil et introduction**
- 14h10 -14h25 Etat des lieux et réglementation, les objectifs à atteindre en 2015 - L'accessibilité du réseau de transport : Betty CHAPPE, Administrateur du CEREMH
- 14h25 -14h40 Le groupe Transport de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de la métropole Nice Côte d'Azur (NCA) : Mme Yvette Lartigau, directrice des transports et des déplacements métropole NCA
- 14h40 -14h55 L'accessibilité et la sécurité dans les bus en ville, Serge SALANON, Envi bus
- 14h55 – 15h10 Les services d'assistance à l'aéroport de Nice : Pierre STASSI, responsable logistique, direction de l'exploitation, Aéroports de la Côte d'Azur
- 15h10 – 15h25 MobilAzur, le transport à la demande sur la métropole NCA : Sonia BENOUARET, directrice de centre Mobil'Azur – Keolis Côte d'Azur
- 15h25-15h45 Pause
- 15h45-16h00 Auto-bleue électrique aménagée PMR : Olivier ASTOLFI, directeur Alpes Maritimes Est et Corse Transdev
- 16h30-16h45 Innovations en matière de déplacement dans la cité : Claude DUMAS, CEREMH
- 16h45 - 17h30 Questions – Réponses et débat : animé par E. MONACELLI UVSQ  
F. LEMOINE UGECAM PACA, M. AZZARO APF, F. JANOWSKY MACIF

L'ÉVÉNEMENT  
DU 5  
SEPTEMBRE  
2013



2ème  
COLLOQUE  
NATIONAL  
MOBILITE ET  
HANDICAP

#### Pourquoi ce colloque ?

[POUR INFORMER LE GRAND PUBLIC, LES USAGERS EN SITUATION DE HANDICAP, LES PROFESSIONNELS MEDICAUX SOCIAUX, LES RESPONSABLES DE LA CIRCULATION DANS LA CITE...](#)

Les participants pourront obtenir des informations sur les nouveautés en matière d'évaluation des aptitudes à la conduite, les solutions et aménagements des véhicules, les alternatives à la conduite, l'accessibilité des transports et les innovations en matière de déplacement dans la cité.

Ils pourront poser des questions, avoir des réponses et échanger sur ces problématiques.

[POUR CONTRIBUER A LA DYNAMIQUE REGIONALE FAVORISANT L'ACCESSIBILITE POUR TOUS DANS LA CITE](#)

Découvrir les engagements de chaque partenaire local sur ces sujets, c'est favoriser le succès des actions entreprises et réalisées. Mettre en évidence les freins et les leviers de l'accessibilité et de la mobilité, c'est ce donner les moyens d'avancer.

#### A qui s'adresse-t-il ?

[AUX USAGERS EN SITUATION DE HANDICAP ET LEURS ACCOMPAGNANTS](#)

Parce que se déplacer dans la cité est primordial pour rester en bonne santé et vivre comme tout le monde, les usagers sont invités à écouter, s'exprimer et échanger sur ces thèmes de la Mobilité et de l'Accessibilité des transports et de la cité.

Les interventions traiteront des pratiques en Europe et en France, des nouveautés réglementaires en matière de permis de conduire, du parcours à suivre pour évaluer ses capacités, trouver des solutions et obtenir un permis AM (1) ou un permis de conduire, ou à défaut trouver les moyens de se déplacer grâce aux initiatives des partenaires locaux.

Par exemple, y compris avec des difficultés d'apprentissage, des difficultés motrices ou sensorielles, il est possible de prétendre à suivre une formation pour évaluer son potentiel, les solutions de conduite ou les alternatives à la conduite.

Le département des Alpes Maritimes favorise l'émergence de services, par exemple les auto-bleues électriques aménagées, l'assistance à l'aéroport de Nice, le transport à la demande... les présentations de ces services et des actions de la MDPH des Alpes Maritimes et du groupe Transport de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de la métropole Nice Côte d'Azur (NCA) pourront donner lieu à des questions, échanges et débats.

[AUX PROFESSIONNELS](#)

Parce que prendre du recul sur ses activités, communiquer les résultats obtenus, échanger avec les bénéficiaires des services proposés est primordial dans une démarche professionnelle, les acteurs des secteurs publics, privés, des collectivités, des ESAT, des auto-écoles et enseignants de la conduite, des services de médecine physique et de réadaptation, des services médicaux sociaux publics, privés, associatifs, enfin les associations représentant les usagers trouveront lors de cette journée l'occasion d'avancer sur les sujets de l'autonomie dans les déplacements à l'extérieur.

---

<sup>1</sup> Le permis AM est entré en vigueur le 19 janvier 2013 avec la réforme du permis moto et remplace le BSR (Brevet de Sécurité Routière). La formation est plus longue (7 heures au lieu de 5). Il est obligatoire pour conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur (voiturette), pour les personnes nées après le 1er janvier 1988